

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 7 mars 2022

La remorque poissonnier du futur

La Carsat Bretagne et la Fédération des poissonniers ont travaillé main dans la main sur l'élaboration d'une remorque nouvelle génération pour les marchés. Le 7 mars 2022, la remorque est présentée aux professionnels des métiers de bouche chez M. Nicolini, Poissonnier à Rennes. L'objectif de cette nouvelle remorque est de répondre à des exigences de santé-sécurité tout en améliorant l'efficacité. Sous réserve de disponibilité budgétaire, les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'une subvention pour l'achat de cette remorque.



Comment est née cette nouvelle remorque ?

Une demande exprimée par la profession et les partenaires sociaux en 2019 permet d'engager une réflexion autour d'une remorque intégrant des principes en santé & sécurité dans sa conception. Les problématiques énoncées ont, du reste, été identifiées et recensées lors du précédent travail réalisé avec la Carsat, ayant donné lieu à l'édition d'une brochure régionale sur la prévention des Risques Professionnels dans la poissonnerie ([Documentation Carsat RP052](#))

La première remorque que les poissonniers surnomment « la remorque du futur » est mise en service en juin 2021.

Cahier des charges d'une remorque ergonomique et performante

Des solutions pour réduire les maux de dos : ouverture assistée des panneaux par vérins, profondeurs de l'étal et des plans de découpe adaptées, automatisation... dans la conception de cette remorque, tout a été pensé pour éviter les maux de dos ou douleurs aux articulations.

Plus pratique : de la lumière avant même que la remorque ne soit branchée, des rallonges amovibles, une cuve à eau avec une pompe pour ne plus devoir aller chercher des bassines d'eau, une tablette plus large pour le panier des clients etc. La remorque est également beaucoup plus pratique et facile d'utilisation. Cet équipement innovant est aussi un levier pour attirer de jeunes recrues dans le métier.



Découvrez en **vidéo** les **témoignages** de **Pierre Labbé**, Président de la Fédération des Poissonniers de Bretagne et **Christine Fernandes**, Ergonome à la Carsat Bretagne.

durée : 1 min 30

M. NICOLINI Rino, dirigeant de la poissonnerie Nicolini. :

"Moins de fatigue, moins dur, moins physique... Pour une personne seule c'est plus facile de travailler avec cette remorque, il y a autant de manutentions mais tout est automatisé. Avant il y avait des choses que seuls les hommes pouvaient faire, maintenant les femmes trouvent ça facile !"

Une aide financière de la Carsat pour l'achat de la remorque

L'Assurance Maladie par le biais de la Carsat propose aux entreprises de moins de 50 salariés la subvention « Métiers de bouche + », notamment pour l'achat d'une remorque de marché poissonnier : jusqu'à 25 000€ de subvention possible sous réserve de disponibilité budgétaire et de livraison/facturation avant le 01/10/2022).

Pour en savoir plus : <https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/aides-financieres-secteurs/commerces-de-bouche/metiers-de-bouche>

Contact presse : Suzana Siloret – Carsat Bretagne – communication@carsat-bretagne.fr – 07 60 63 85 35



A propos :

Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. Pour plus d'information, rendez-vous sur [le site de la Carsat Bretagne](https://www.carsat-bretagne.fr).